

NOTICE D'INFORMATION DU CONTRAT COLLECTIF DE COMPLEMENTAIRE SANTE FACULTATIF

UNION DES RETRAITES CFDT
47 /49 avenue Simon BOLIVAR
75950 PARIS CEDEX 19

N° de gestion :S 7500371

Date d'effet : 1/01/2017

⇒ **Définition des garanties** (cf tableau des garanties ci-après)

Le membre participant-assuré choisit un niveau de garantie parmi les options de la Gamme Tulipe.

L'option choisie est commune à l'ensemble de la famille.

La mutation d'une option à une autre peut intervenir sous réserve d'avoir cotisé au moins un an dans l'option précédente.

Le membre participant assuré doit en faire la demande par courrier (le cachet de la Poste faisant foi) avec un préavis de deux mois révolus avant la date d'effet de la nouvelle option.

Les taux de remboursement figurant dans le tableau ci-après, présentent le remboursement global, Sécurité sociale plus mutuelle.

⇒ **Montant des cotisations mensuelles 2017***

Régime Général

2017	BASE	TULIPE BLANCHE	TULIPE JAUNE	TULIPE ORANGE	TULIPE ROUGE
1 adulte	33,06 €	47,16 €	65,06 €	83,39 €	102,89 €
2 adultes ou 1 adulte et 1 enfant	61,15 €	87,24 €	120,35 €	154,27 €	190,34 €
Famille	72,72 €	103,77 €	143,15 €	183,48 €	226,38 €

Régime Local

2017	BASE	TULIPE BLANCHE	TULIPE JAUNE	TULIPE ORANGE	TULIPE ROUGE
1 adulte	21,32 €	30,41 €	41,97 €	53,79 €	66,37 €
2 adultes ou 1 adulte et 1 enfant	39,44 €	56,26 €	77,64 €	99,51 €	122,78 €
Famille	46,91 €	66,93 €	92,33 €	118,35 €	146,02 €

*Ces tarifs incluent la cotisation de la garantie assistance IMA

REBOURSEMENT DU REGIME COMPLEMENTAIRE BASE TUPE (ces prestations comprennent le RQ de la Sécurité Sociale)	REBOURSEMENT DU REGIME COMPLEMENTAIRE OPTION TUPE BLANCHE (ces prestations comprennent le RQ de la Sécurité Sociale)	REBOURSEMENT DU REGIME COMPLEMENTAIRE OPTION TUPE JAUNE (ces prestations comprennent le RQ de la Sécurité Sociale)	REBOURSEMENT DU REGIME COMPLEMENTAIRE (ces prestations comprennent le RQ de la Sécurité Sociale)
			REBOURSEMENT DU REGIME COMPLEMENTAIRE (ces prestations comprennent le RQ de la Sécurité Sociale)
HOSPITALISATION MEDICALE ET CHIRURGICALE			
Frais de séjour établissement conventionnée Sécurité sociale	100 % GRR	100 % GRR	100 % GRR
Frais de séjour établissement non conventionnée Sécurité sociale	100 % GRR	100 % GRR	100 % GRR
Folet journalier	100 % GRR (10€) sans limitation de durée	100 % GRR (10€) sans limitation de durée	100 % GRR (10€) sans limitation de durée
Honoraires Médicaux et Chirurgicaux conventionnés :			
- Adhérent au CAS	100 % GRR	100 % GRR	100 % GRR
- Non Adhérent au CAS	100 % GRR	100 % GRR	100 % GRR
Honoraires Médicaux et Chirurgicaux non conventionnés :			
- Adhérent au CAS	100 % GRR	100 % GRR	100 % GRR
- Non Adhérent au CAS	100 % GRR	100 % GRR	100 % GRR
Chambre particulière (Forfait par jour, limité à 10 jours par chambre d'hôpital et en médecine générale et en psychiatrie, à 90 jours en chirurgie et à 8 jours en maternité)	rééant	rééant	50 €
Lit d'accompagnant (Forfait par nuit, limité à 30 nuits par chambre d'hôpital) (enfant de moins de 16 ans et/ou adulte de plus de 70 ans à charge Sécurité sociale)	rééant	rééant	15 €
Transport	100 % GRR	100 % GRR	100 % GRR
Participation aux frais de maternité (Conditionné à l'admission de l'enfant le mois qui suit l'événement au plus tard : demande à formuler dans les 3 mois suivant l'événement)	rééant	rééant	20 €
SUJETS COURANTS			
Consultation, visite & geste à l'instar et sage-femme :			
- Adhérent au CAS	100 % GRR	100 % GRR	100 % GRR
- Non Adhérent au CAS	100 % GRR	100 % GRR	100 % GRR
Consultation, visite & spécialiste :			
- Adhérent au CAS	100 % GRR	100 % GRR	100 % GRR
- Non Adhérent au CAS	100 % GRR	100 % GRR	100 % GRR
Actes Techniques médicaux :			
- Adhérent au CAS	100 % GRR	100 % GRR	100 % GRR
- Non Adhérent au CAS	100 % GRR	100 % GRR	100 % GRR
Radiologie :			
- Adhérent au CAS	100 % GRR	100 % GRR	100 % GRR
- Non Adhérent au CAS	100 % GRR	100 % GRR	100 % GRR
Analyses acceptées			
Prothèse auditives (y compris entièrement et accessoires) forfait par appareil et par année civile	100 % GRR + 100 €	100 % GRR + 200 €	100 % GRR + 400 €
Orthopédie, accessoires, petit matériel à parapluie (forfait par année civile)	100 % GRR + 100 €	100 % GRR + 200 €	100 % GRR + 400 €
MÉDECINÉSSES DOUCEES			
Acupuncture, homéopathie, ostéopathie, chiropractie (forfait par séance et par année civile)	rééant	15 € / séance (5 séances par an)	20 € / séance (5 séances par an)
			30 € / séance (5 séances par an)

NATURE DES FRAIS	REBOURSEMENT DU REGIME COMPLEMENTAIRE BASE TULIPÉE [Ces prestations comprennent le RO de la Sécurité Sociale]	REBOURSEMENT DU REGIME COMPLEMENTAIRE REBOURSEMENT DU REGIME COMPLEMENTAIRE		REBOURSEMENT DU REGIME COMPLEMENTAIRE OPTION TULPE JAUNE [Ces prestations comprennent le RO de la Sécurité Sociale]	REBOURSEMENT DU REGIME COMPLEMENTAIRE OPTION TULPE ORANGE [Ces prestations comprennent le RO de la Sécurité Sociale]	REBOURSEMENT DU REGIME COMPLEMENTAIRE OPTION TULPE ROUGE [Ces prestations comprennent le RO de la Sécurité Sociale]
		(Ces prestations comprennent le RO de la Sécurité Sociale)	(Ces prestations comprennent le RO de la Sécurité Sociale)			
PHARMACIE						
Remboursée à 65%	100% BR	100% BR	100% BR	100% BR	100% BR	100% BR
Remboursée à 30%	100% BR	100% BR	100% BR	100% BR	100% BR	100% BR
Remboursée à 15%	100% BR	100% BR	Néant	100% BR	100% BR	100% BR
Contraception prescrite non prise en charge par la Sécurité sociale	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
PÉRÉVATION						
Densitométrie osseuse prise en charge par la Sécurité sociale CAS (forfait par examen)	100% BR + 76,22 € 76,22 €	100% BR + 76,22 € 76,22 €	100% BR + 76,22 € 76,22 €	100% BR + 76,22 € 76,22 €	100% BR + 76,22 € 76,22 €	100% BR + 76,22 € 76,22 €
Densitométrie osseuse prise en charge par la Sécurité sociale Non CAS (forfait par examen)	100% BR	100% BR	100% BR	100% BR	100% BR	100% BR
Détartrage annuel complet sus et sous gingival	100% BR	100% BR	100% BR	100% BR	100% BR	100% BR
Scelllement propylactique des puiss., sillons et fissures	100% BR	100% BR	100% BR	100% BR	100% BR	100% BR
Vaccins et rappels pris en charge par la Sécurité sociale	100% BR	100% BR	100% BR	100% BR	100% BR	100% BR
Autres vaccins prescrits non pris en charge par la Sécurité sociale	100% BR	50 €	50 €	100% BR	50 €	50 €
Consultation Diététique (forfait par année civile)	Néant	100% BR	100% BR	100% BR	100% BR	100% BR
Dépistage de l'hépatite B	Néant	100% BR	100% BR	100% BR	Néant	Néant
Cures Thérmales	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Bilan acoustique nouveau né	Néant	100 € par année civile	100 € par année civile	100 € par année civile	100 € par année civile	100 € par année civile
Traitements nicothéniques de substitution	Néant	100 € par année civile	100 € par année civile	100 € par année civile	100 € par année civile	100 € par année civile
OPTIQUE						
NATURE DES FRAIS						
REBOURSEMENT DU REGIME COMPLEMENTAIRE BASE TULIPÉE [Ces prestations comprennent le RO de la Sécurité Sociale]						
REBOURSEMENT DU REGIME COMPLEMENTAIRE REBOURSEMENT DU REGIME COMPLEMENTAIRE						
OPTION TULPE JAUNE [Ces prestations comprennent le RO de la Sécurité Sociale]						
OPTION TULPE ORANGE [Ces prestations comprennent le RO de la Sécurité Sociale]						
OPTION TULPE ROUGE [Ces prestations comprennent le RO de la Sécurité Sociale]						
Un équipement (1 monture + 2 verres) tous les 2 ans par bénéficiaire pour les + de 18 ans.						
Monure	100% BR + 40 €	100% BR + 50 €	100% BR + 100 €	100% BR + 100 €	150 €	150 €
Fořtai par verre simple (unifocal) faible correction	100% BR + 30 €	100% BR + 50 €	100% BR + 50 €	100% BR + 50 €	100% BR + 100 €	100% BR + 100 €
Fořtai par verre simple (unifocal) moyenne / forte correction et (multifocal) faible/moyenne correction	100% BR + 80 €	100% BR + 80 €	100% BR + 80 €	100% BR + 80 €	100% BR + 100 €	100% BR + 100 €
Fořtai par verre progressif (multifocal) forte correction	100% BR + 80 €	100% BR+100 €	100% BR+100 €	100% BR + 100 €	100% BR+150 €	100% BR+150 €
Lentilles prescrites en charge par la Sécurité sociale	Néant	Néant	Néant	Néant	150€ par année civile	150€ par année civile
Lentilles non prescrites en charge par la Sécurité sociale	Néant	Néant	Néant	Néant	300€ par cell et par année civile	300€ par cell et par année civile
Chirurgie réfractive de l'œil	Néant	100€ par cell et par année civile	200€ par cell et par année civile	200€ par cell et par année civile	300€ par cell et par année civile	300€ par cell et par année civile
DENTAIRE*						
Consultations, soins conservateurs ou chirurgicaux	100% BR	100% BR	120% BR	120% BR	150% BR	150% BR
Inlay / Onlay	125% BR	125% BR	250% BR	250% BR	350% BR	350% BR
Inlay Core	125% BR	125% BR	250% BR	250% BR	350% BR	350% BR
Prothèses prises en charge par la Sécurité sociale (dont réparations) Dent visibles incisives, canines, premières)	125% BR	150% BR	250% BR	250% BR	350% BR	350% BR
Prothèses prises en charge par la Sécurité sociale (dont réparations) Dent non visibles (molaires)	125% BR	150% BR	250% BR	250% BR	350% BR	350% BR
Prothèses dentaires Dentoprotèses non prises en charge par la Sécurité sociale	125% BR	150% BR	250% BR	250% BR	350% BR	350% BR
Orthodontie pris en charge par la Sécurité sociale	100% BR	Néant	100% BR	100% BR	200% BR	200% BR
Implantologie par an	Néant	Néant	150 €	150 €	250 €	250 €
Parodontologie pris en charge par la Sécurité sociale	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Parodontologie non prise en charge par la Sécurité sociale	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
SERVICES						
Assistance	Inclus	Inclus	Inclus	Inclus	Inclus	Inclus

* Plafond dentaire limité à 2000 € appliqué uniquement sur le dépassement pour les actes protéthiques